“ La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial , axé sur l’autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de ruptures ou de séparations, dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial favorise, à travers l’organisation d’entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. ”

Conseil National Consultatif de la médiation familiale

Barème de participation financière

Revenus mensuels (R)	Participation Séance Personne	Plancher et plafond de chaque tranche de revenus
R < RSA de socle	2 €	2 €
RSA de socle < R < smic	5 €	5 €
Smic < R < 1 550 €	5 € + 0,3 % R	De 8 € à 10 €
1 551 € < R < 2 000 €	5 € + 0,5 % R	De 13 € à 15 €
2 001 € < R < 2 500 €	5 € + 0,8 % R	De 21 € à 25 €
2 501 € < R < 3 800 €	5 € + 1,2 % R	De 35 € à 41 €
3 801 € < R < 5 300 €	5 € + 1,5 % R	De 62 € à 85 €
R > 5 301 €	5 € + 1,8 % R	De 100 € à 300 € (maxi)

CONTACT

Galerie du Théâtre
64 rue des Binelles
92310 SÈVRES
Tél. : **01 45 07 21 38**

Site : www.maisondelafamille-sevres.org
Mail : contact@maisondelafamille-sevres.org

Permanence de la médiation familiale
Lundi, mardi et mercredi sur rendez-vous

LA MÉDIATION DE COUPLE

MAISON DE LA FAMILLE DE SÈVRES

Pour qui ?

- *Je ne sais pas si je veux continuer avec toi*
- *On ne peut plus communiquer*
- *Je ne me sens pas écouter*
- *On ne se comprend plus*

Absence de communication
Malentendus
Non-dits
Tensions
Routine
Perte de confiance

- *Ca ne peut pas durer comme ça !*
- *On n'y arrive pus !*

Ce que la médiation permet

- *Ça va mieux*
- *On refait des projets ensemble*
- *On se parle à nouveau*

Reprise du dialogue
Apaisement
Renouveau
Clarification
Recherche de solutions
Prise de décisions…

- *On a dépassé cette épreuve*
- *On a trouvé une solution*
- *On se comprend*

Avec qui ?

Le médiateur est un professionnel diplômé d'Etat, impartial, sans pouvoir de décision, indépendant et soumis à un code de déontologie.

Après un entretien individuel avec chacun, des entretiens confidentiels de couple sont organisés pour favoriser la communication et la compréhension mutuelle.